

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
04.07.2024	2024-1218	1.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 24 DU 4 JUILLET 2024

2 questions numérotées 2024-1218 et 2024-1219

DELIBERATION

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU CREMATORIUM DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FLERS AGGLO CHOIX DU DELEGATAIRE ET AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMINE (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESILLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT	Bruno BOISSAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Béatrice GUYOT	Yves GOASDOUE	Ensemble de la séance
Jacky LECOQ	Vincent BEAUMONT	
Chantal CORVEE	Stéphane TERRIER	
Anne GOUELIBO	Michel LAMY	
Chloé EUSTACHE	Frédéric LECHEVALIER	
Omar AYAD	François BAILLE	
Régine POTTIER	Michel DUMAINE	

Excusés : Lori HELLOCO et Angela PRESSE (ensemble de la séance)

Absents : Alain LANGE, Kévin LEGEAY, Xavier DE SAINT POL, Agnès MORICE, Gérard PIERRE, Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT, Jean-Luc CHAMPIN, Jean-Marie POTHE et Marc SIMON (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants
En exercice : 77	2024-1218	46	46
Quorum : 39	2024-1219	47	47

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
18.06.2024	19 H 35	Véronique NOËL	20 H 20	05.07.2024	08.07.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>TOUTES COMMISSIONS REUNIES</u>		23	04.07.2024	1	
CONSEIL	Séance	24	04.07.2024	N° d'ordre	N° délibération
				1	2024-1218

OBJET	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU CREMATORIUM DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FLERS AGGLO – CHOIX DU DÉLÉGATAIRE ET AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT
--------------	---

TD/EA

Chers Collègues,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1411-1 et suivants,
- Vu les dispositions du Code de la commande publique,
- Vu la délibération 2023-988 du 12 octobre 2023 approuvant le recours à une délégation de service public pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation d'un crématorium,
- Vu l'avis de la commission de délégation de service public du 16 février 2024,
- Vu le rapport du Président l'autorité délégante sur le choix du délégataire et l'économie générale du contrat adressé aux conseillers communautaires le 18 juin 2024,
- Vu le projet de contrat de délégation de service public

Par délibération n° 2023-988 du 12 octobre 2023, le Conseil Communautaire a approuvé :

- l'érection du service public de la crémation sur le territoire communautaire,
- le principe de recours à une délégation de service public pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation du crématorium,
- les principales caractéristiques de cette délégation,
- le lancement de la procédure de consultation des entreprises conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et du Code de la commande publique.

Pour ce faire, une procédure ouverte, ayant pour objet la désignation d'un délégataire de service public pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation du crématorium, a été transmise à la publication le 19 janvier 2024.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	04.07.2024	2024-1218	1.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Trois opérateurs ont remis une candidature et une offre dans les délais impartis : la SASU La Société des Crématoriums de France (ci-après SCF), le Groupement SAS Maison GUERIN / SAS Société Nouvelle de Crémation (ci-après Groupement GUERIN / SNC) et le Groupement SARL FORTIS / SARL PESCHET (ci-après Groupement FORTIS / PESCHET).

La candidature du Groupement SARL FORTIS / SARL PESCHET a été déclarée incomplète et a été rejetée.

Le Président a décidé d'engager des négociations avec la SASU La Société des Crématoriums de France et le Groupement composés des sociétés SAS Maison GUERIN et SAS Société Nouvelle de Crémation.

A l'issue des négociations, les deux opérateurs ont remis leurs offres finales avant le 10 juin 2024, conformément au délai qui leur a été imparti.

Monsieur le Président, dans son rapport adressé aux membres du Conseil Communautaire sur le choix du délégataire et l'économie générale du contrat, propose de retenir l'offre du groupement composé de la société SAS Maison GUERIN et de la SAS Société Nouvelle de Crémation pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation d'un crématorium sur le territoire communautaire.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** le choix de l'offre du groupement composé de la société SAS Maison GUERIN et de la SAS Société Nouvelle de Crémation pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation du crématorium.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat de délégation de service public pour une durée de 27 ans.
- 3 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Jacques FORTIS ne prend pas part au vote.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240704-2024-1218-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2024
Publication : 08/07/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
04.07.2024	2024-1219	7.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 24 DU 4 JUILLET 2024

2 questions numérotées 2024-1218 et 2024-1219

DELIBERATION

POLE DE SANTE DE SAINT GEORGES DES GROSEILLERS EQUIPEMENT D'UN CABINET D'OPHTALMOLOGIE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMINE (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESSELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT	Bruno BOISSAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions
	Béatrice GUYOT	Yves GOASDOUE	Ensemble de la séance
	Jacky LECOQ	Vincent BEAUMONT	
	Chantal CORVEE	Stéphane TERRIER	
	Anne GOUELIBO	Michel LAMY	
	Chloé EUSTACHE	Frédéric LECHEVALIER	
	Omar AYAD	François BAILLE	
	Régine POTTIER	Michel DUMAINE	

Excusés : Lori HELLOCO et Angela PRESSE (ensemble de la séance)

Absents : Alain LANGE, Kévin LEGEAY, Xavier DE SAINT POL, Agnès MORICE, Gérard PIERRE, Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT, Jean-Luc CHAMPIN, Jean-Marie POTHE et Marc SIMON (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants
En exercice : 77	2024-1218	46	46
Quorum : 39	2024-1219	47	47

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
18.06.2024	19 H 35	Véronique NOËL	20 H 20	05.07.2024	08.07.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>TOUTES COMMISSIONS REUNIES</u>		23	04.07.2024	QD1	
CONSEIL	Séance	24	04.07.2024	N° d'ordre	N° délibération
				2	2024-1219

OBJET	POLE DE SANTE DE SAINT GEORGES DES GROSEILLERS – EQUIPEMENT D'UN CABINET D'OPHTALMOLOGIE
--------------	---

SG/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo détient la compétence Santé depuis le 1^{er} janvier 2017 et a été ainsi définie dans les statuts :

« *Santé des populations et démographie médicale* »

La Communauté d'Agglomération peut initier tous diagnostics sur la santé et la prévention de la santé dès lors qu'ils intéressent le territoire d'au moins deux communes. Elle pourra, dans ce cas, contractualiser avec des partenaires et les accompagner.

La Collectivité peut initier tous diagnostics, études travaux et contractualisation visant à s'assurer, sur son territoire, de la présence en nombre adéquat de professionnels de santé et notamment de praticiens généralistes, spécialistes libéraux ou hospitaliers.

Flers Agglo est substituée aux communes pour les maisons médicales et PSLA existants ou en cours sur son territoire au 1^{er} janvier 2017 :

- Maison médicale de Briouze
- Pôle Santé médical de Messei
- Maison médicale des Monts d'Andaine
- PSLA de la Ferté Macé

En 2019, Flers Agglo a intégré le pôle de santé de Saint Georges des Groseillers dans la gestion des équipements de santé.

Dans ce cadre, la collectivité souhaite mobiliser le dispositif régional « Soutien aux initiatives territoriales pour améliorer l'offre de soins en Normandie » afin d'équiper une salle en matériel d'ophtalmologie au sein de la maison de santé de Saint Georges des Groseillers.

Le local sera aménagé dans le studio actuel, qui accueille les internes qui travaillent avec les médecins du pôle. Une solution de logement a été trouvée pour l'accueil des futurs étudiants. Ce projet a reçu un avis favorable de la part des professionnels de santé du pôle.

Ce dispositif régional a pour but d'aider à améliorer l'offre de soins sur tout le territoire normand en ambulatoire. La subvention régionale est plafonnée à 75.000 € par équipement, soit 50 % d'une dépense éligible maximum de 150.000 € hors taxe.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	04.07.2024	2024-1219	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Un orthoptiste s'est déjà manifesté pour louer cet équipement, location qui fera l'objet d'une convention d'engagement à établir ultérieurement avec le candidat. Cette convention précisera les engagements réciproques des parties prenantes en particulier sur la durée minimale d'exercice de 5 ans pour le candidat au sein du cabinet de Saint Georges des Groseillers.

Le candidat, quant à lui, s'acquittera de l'investissement informatique (matériel et logiciel) ainsi que de petits équipements nécessaires à l'exercice de son activité.

L'investissement portera sur des équipements d'ophtalmologie nécessaires à l'activité du praticien.

Le coût estimatif du projet est de 90.000 € HT (acquisition de matériel 75.000 € HT et travaux d'aménagements dans le local estimé à 15.000 €) et pourrait être financé comme suit :

- ✓ Région Normandie 50 % : 45.000 €
- ✓ Leader 30 % : 27.000 €
- ✓ Reste à charge Flers Agglo 20 % : 18.000 €

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** le principe de répondre à l'appel à projet Régional « Soutien aux initiatives territoriales pour améliorer l'offre de soins sur le territoire en Normandie ».
- 2 – AUTORISER** le lancement d'un marché public pour l'achat des équipements évoqués ci-dessus.
- 3 – SOLLICITER** les subventions au taux maximal.
- 4 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240704-2024-1219-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2024

Publication : 08/07/2024